

Arrondissement de
Montbrison

Sous la présidence de Guy FRANÇON, Maire

En présence de :

Nombre de conseillers élus : 19

Guy FRANÇON Jean Claude MAZUEL Huguette BADAR Blandine
VILLEMAGNE Jean Jacques MARNAT Séverine MOULIN Monique SANCHEZ
Alexandra TEYSSIER Nathalie TALER Albert RAMBAUD Guy TISSEUR Antonin
BADAR

Nombre de conseillers
présents : 12

Excusés : Cassandre JANVIER Thierry DUMAS Jérôme COTE Caroline BEAL

Nombre de conseillers
représentés : 3

Procurations : Coralie CHAMARD BOUDET à Alexandra TEYSSIER

Olivier SAPET à Guy FRANÇON

Eric BONNAND à Huguette BADAR

Secrétaire de séance : Huguette BADAR

20240301 ACQUISITION FONCIERE PARTIELLE SUR PARCELLE AD 34

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de procéder à une emprise de terrain sur la parcelle AD 34, située 100 chemin du Pisé 42330 ST BONNET LES OULES, d'une superficie de 18 m², en vue notamment de l'élargissement de la voirie devenu nécessaire à l'urbanisation de la zone.

Monsieur le Maire propose de procéder à cette emprise au prix de 15 € / m².

APPROBATION UNANMIE

20240302 DESIGNATION DES JURES D'ASSISES 2025

Les personnes désignées par le tirage au sort sont les suivantes :

M. PEYROT Sébastien Camille Marius demeurant 75 Lotissement Les Cèdres

Mme CHAMP Laura Maryse Andrée demeurant 41 Sentier des Glycines

Mme PIOGGIA Martine Agnès épouse AVERNA demeurant 136 Lotissement Les Lauriers I

20240303 CONVENTION D'ADHESION AUX PRESTATIONS POLE PREVENTION ET SANTE AU TRAVAIL

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de signer une convention d'adhésion aux prestations du pôle prévention et santé au travail du Centre de Gestion 42. En effet, au titre de ses missions facultatives, le CDG propose aux collectivités 3 niveaux d'intervention :

Option 1 : Médecine du travail

Option 2 : Prévention des risques professionnels

Option 3 : Médecine du travail + Prévention des risques professionnels

Monsieur le Maire dresse lecture de ladite convention ; laquelle aura une durée de 3 années, renouvelable par tacite reconduction.

APPROBATION UNANMIE OPTION 3 RETENUE

20240304 CONVENTION DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS – LECTURE PUBLIQUE

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de signer une convention avec le Département de la Loire, dans le cadre de l'évolution du service de lecture publique, à travers la DDLM c'est-à-dire la Direction Départementale du Livre et du multimédia.

Cette dernière a pour mission l'accompagnement et l'aménagement culturel envers les bibliothèques ligériennes, contribuant ainsi à la qualité de vie des habitants.

Monsieur le Maire dresse lecture de ladite convention ; laquelle aura une durée jusqu'au 31 décembre 2027, date de fin du Schéma de lecture publique., renouvelable par tacite reconduction

APPROBATION UNANMIE POUR LA SIGNATURE DE LA CONVENTION

20240305 CESSION FONCIERE PARTIELLE SUR PARCELLES AD 27 ET 28

Monsieur le Maire propose la cession foncière partielle des parcelles AD 27 et AD 28 au profit des propriétaires (M LIBERMANN et Mme BONNEFOI) de la parcelle AD 29 afin de

permettre à ces derniers une accessibilité (entrée et sortie) plus sécuritaire à leur habitation.

La surface sera cédée (soit 118 m²) au prix de 170€ TTC du m².

Le coffret électrique sera déplacé à la charge de la collectivité.

Les frais d'enrochement seront partagés à parts égales entre les parties.

Le grillage de clôture sera posé aux frais de chaque partie, et sur la partie communale en retrait juste derrière l'enrochement.

La plantation de végétaux secs sera faite par la collectivité mais la fourniture sera à la charge de M. LIBERMANN et Mme BONNEFOI.

APPROBATION UNANMIE

Fait à ST BONNET LES OULES, le 27 mars 2024

Le Maire,

Guy FRANÇON